

Le 6 octobre 2021 - Secrétaire: M^{me} Louise Cameron - cce@assnat.qc.ca

Mémoire déposé à la Commission parlementaire de la culture et de l'éducation de l'Assemblée nationale du Québec sur le :

Projet de loi n° 96 : *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*

Présenté par **Chris Eustace** :

Anglophone, 76, arrière-grand-père, bénévole, enseignant retraité, contribuable à la taxe scolaire, activiste au sein des commissions scolaires et Ami de la cour concernant le projet de loi 40 sur la réforme des commissions scolaires. <http://aceteacher.ca/>

Quebec English School Boards Association et al. c. Attorney General of Quebec (500-17-112190-205)

[Declaration of intervention - Superior-Court - June-2020](#)

(23, 25 et 26 juin ; 18 août ; 14 septembre 2020 et du 14 au 26 avril 2021)

« Monsieur Chris Eustace se dévoue à la cause de l'éducation. Il intervient de multiples façons dans le débat public de la gouvernance scolaire, soit par ses lettres aux lecteurs, ses entrevues à la radio ou ses participations à des assemblées publiques...Il offre un point de vue original dans le présent débat, s'opposant à la position adoptée par les commissions scolaires anglophones...Il a obtenu le statut d'intervenant à titre amical (« friend of the Court ») conformément à l'article 187. »

(Superior Court Judge Sylvain Lussier, juin 2020)

Contents:

• Superior Court Judge Sylvain Lussier's closing remarks - April 27, 2021.....	2
• Recommandation : projet de loi 96 – modernisation de la Charte de la langue française.....	2
• « Bonjour-Hi ! »	3
• Questions distinctes sur la langue et l'éducation.....	4
• Les droits linguistiques et à l'éducation de la minorité.....	5
• Pour améliorer la collecte de la taxe scolaire	6
• A fairer school tax system	7
• La Cour suprême du Canada vient au Québec - The Supreme Court of Canada Comes to Quebec.....	8
• Faut-il craindre la loi 96 ?	10
• Anglophone school board elections: a democratic deficit.....	11
• Public Notice – School Board Meeting with Question Period Video.....	12
• La majorité silencieuse anglophone - The silent anglophone majority.....	15
• UNE PRÉOCCUPATION - A CONCERN - \$\$\$ \$	15

Superior Court Judge Sylvain Lussier's closing remarks - April 27, 2021

"I want to thank the parties. I want to thank Mr. Eustace for your involvement.

I want to thank you for the interest that you take in education in your community. It is most commendable. It doesn't come easy.

I understand you are the object of disagreements with your fellow citizens but you stand up for your rights and that has to be commended."

Mot de la fin adressé à moi par le Juge Sylvain Lussier de la Cour supérieure - 27 avril 2021

« Je tiens à remercier les parties. Je voudrais remercier M. Eustace de votre participation.

Je tiens à vous remercier de l'intérêt que vous portez à l'éducation dans votre communauté. C'est très louable. Ce n'est pas une tâche facile.

Je comprends que vous faites l'objet de désaccords avec vos concitoyens, mais vous continuez à défendre vos droits et cela mérite d'être loué. »

[AUDIO: Superior Court - Judge Lussier's last words to me - April 27, 2021](#)

Recommandation : projet de loi 96 – modernisation de la Charte de la langue française

SANTÉ et SÉCURITÉ : Les renseignements devraient toujours être fournis en français et en anglais.

(Le gouvernement a fait un excellent travail de ce côté en matière de COVID 19.)

« Bonjour-Hi ! »

(*Le Devoir*, 15 mai 2021)

Sauf une exception, comptez sur moi en ce qui concerne : « [Legault appelle les Québécois à se rallier autour du projet de loi sur le français](#) » (*Le Devoir*, 14 mai).

Étant donné le nombre d'élèves admissibles à l'éducation en anglais, mais dont les parents ont choisi l'enseignement en français, il n'est pas nécessaire de limiter le nombre d'années durant lesquelles les enfants de travailleurs étrangers fréquentent les écoles de langue anglaise.

De plus, cela réduirait les efforts véritables du gouvernement qui s'est engagé à protéger la langue française et à réaffirmer les droits à l'éducation dans la langue de la minorité.

Chris Eustace Pierrefonds

- Cyril Dionne – *Abonné* 15 mai 2021 07 h 44

Cher Chris,

Si seulement les Franco-Ontariens avaient le quart des privilèges qui sont accordés aux anglophones du Québec, ils n'auraient pas eu besoin de fermer tous les programmes français à l'Université Laurentienne de Sudbury faute d'étudiants. Il y aurait eu plus que 40 étudiants à la nouvelle université française à Toronto. Les élèves ontariens du primaire n'auraient pas besoin d'être refrancisés et ceux dans les écoles secondaires parleraient tous français. En bref, les Franco-Ontariens ne seraient pas presque tous assimilés.

Seulement les élèves qui sont allés aux écoles primaires et secondaires anglophones peuvent se qualifier aux cégeps anglophones, sinon, c'est une aberration. Les enfants des immigrants au Québec vont tous aux écoles françaises, sinon, le ROC les attend. Et il est très difficile de trouver des anglophones au Québec qui ont été complètement assimilés récemment. En fait, c'est impossible. Mais impossible n'est pas français en Ontario où presque tous les francophones sont assimilés.

Questions distinctes sur la langue et l'éducation

(*Le Devoir*, 17 juin 2020)

Bravo au Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique et à la Fédération des parents francophones de la Colombie- Britannique : « [Victoire pour les francophones hors Québec](#) » (*Le Devoir*, 13 juin).

Après une lutte qui a duré dix ans pour les droits à l'éducation dans la langue de la minorité garantie par la Charte canadienne, la Cour suprême du Canada a statué que les enfants qui étudient en français en Colombie-Britannique (C.-B.) doivent recevoir la même qualité d'éducation que ceux qui étudient en anglais. La Cour suprême a statué que tous les enfants méritent les mêmes chances de réussite et a ordonné à la province de payer des millions de dollars pour construire de nouvelles écoles, améliorer les écoles existantes et mieux financer le transport scolaire par autobus.

Entre-temps, des groupes anglophones comme l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec et le Quebec Community Groups Network (QCGN) espèrent que la décision de la Cour suprême concernant le financement des écoles de langue française en Colombie-Britannique « renforcera » leur argument contre le projet de loi 40 du Québec, lequel modernise le système d'éducation publique du Québec.

J'espère que non. La question en Colombie-Britannique n'a rien à voir avec la situation au Québec. La minorité francophone en Colombie-Britannique a besoin d'écoles ; au Québec, la minorité anglophone a de nombreuses écoles sous-utilisées, en partie parce que des milliers d'élèves anglophones vont dans des écoles francophones.

La question en Colombie-Britannique porte sur la langue et l'éducation ; la question au Québec porte sur l'amélioration de l'efficacité, de l'efficacéité et de l'équité du système de gouvernance de l'éducation publique.

La minorité anglophone du Québec a la chance d'avoir eu des gouvernements successifs qui ont reconnu leurs droits à l'éducation en vertu de la Constitution canadienne.

Chris Eustace

Les droits linguistiques et à l'éducation de la minorité

(*Le Devoir*, 19 août 2020)

En 2020, partout au Canada, les droits linguistiques et à l'éducation de la minorité ont fait l'objet de discussions, de controverses et de poursuites judiciaires dans trois provinces : la Colombie-Britannique, l'Alberta et le Québec.

Cependant, le cas du Québec se distingue. L'attitude des commissions scolaires anglophones à l'égard du projet de loi 40 pour la réforme de l'éducation publique a été source de discordes. Un fossé s'est creusé entre les anglophones et les francophones.

Les francophones ont bénéficié de la transformation des commissions scolaires en centres de services. Les parents anglophones pourront également en bénéficier.

Ce n'est qu'un petit groupe qui réclame à cor et à cri le statu quo afin de protéger ses propres intérêts. Cette situation est très malheureuse parce que les rouspétances de ce groupe donnent l'impression que la plupart des anglophones sont contre la mise en place des centres de services anglophones.

En réalité, la plupart des anglophones sont impatients d'inaugurer ces centres afin de pouvoir gérer et contrôler les services d'éducation pour le mieux-être de leurs enfants.

Chris Eustace, enseignant retraité

Pour améliorer la collecte de la taxe scolaire

(Le Devoir, 22 juillet 2021)

Récemment, les titulaires de biens immobiliers au Québec ont reçu leur compte de taxe scolaire ; il contenait de bonnes nouvelles. Jetons un coup d'œil. Depuis des années, ils se sont plaints des différents tarifs appliqués selon qu'ils sont inscrits auprès d'une commission scolaire francophone ou anglophone, et ou qu'ils vivent sur l'île de Montréal ou ailleurs.

Au cours de la dernière campagne électorale provinciale, la Coalition avenir Québec a promis de réduire la taxe scolaire pour ainsi mettre fin à une situation « inacceptable » en uniformisant le taux d'imposition dans toute la province.

Le gouvernement Legault a tenu parole. En juillet 2019, ma taxe scolaire était de 514,05 \$; aujourd'hui, elle est de 393,88 \$.

Cela dit, voici deux idées visant à améliorer la collecte de la taxe scolaire ; l'une implique l'île de Montréal, l'autre la province de Québec.

Montréal : combiner les taxes municipales et scolaires

Le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal (CGTSIM) travaille en collaboration avec les centres de services scolaires et les commissions scolaires de l'île de Montréal. Le CGTSIM est une institution bureaucratique coûteuse, inutile et dépassée.

Rappelons qu'il a fait de mauvais choix d'investissements qui lui ont fait perdre des millions de dollars destinés aux élèves dans le besoin.

Maintenant, examinons la résolution portant sur la « Rémunération des membres issus des commissions scolaires anglophones au comité de gestion... » dans le procès-verbal de la réunion du CGTSIM en décembre 2020.

Ils parlent d'« une situation délicate et inconfortable pour le Comité de gestion et tiennent à souligner l'effet inéquitable qu'elle produit au sein de l'instance de gouvernance ».

Les taxes municipales et scolaires sont fondées sur les rôles d'évaluation des biens immobiliers de la municipalité. Les commissions scolaires et les centres de services devraient abandonner leur fonction de prélèvement de la taxe scolaire, car il est absurde de dédoubler les services fiscaux, lesquels ont, évidemment, une incidence sur les dépenses administratives.

C'est, en effet, une façon désuète de faire les choses. Dans quelques villes canadiennes, la taxe scolaire est comprise dans la facturation de la taxe municipale sur les biens immobiliers, dont la municipalité, à

son tour, remet la portion couvrant la taxe scolaire au gouvernement provincial. À son tour, le gouvernement achemine ces fonds aux commissions scolaires de façon équitable en fonction du nombre d'élèves.

Il n'y a aucun doute que cette méthode entraînerait des économies si on devait combiner la taxe scolaire et la taxe sur les biens immobiliers. L'élimination des dépenses d'une couche administrative supplémentaire apportera certainement un soulagement fort espéré du fardeau fiscal. Par conséquent, des fonds additionnels pourraient être investis dans nos classes.

Au Québec : créer un impôt pour l'éducation

Bien que tout le monde s'entende pour dire qu'un système d'éducation public bien financé est nécessaire pour le bien-être de la société, au Québec, la majorité des citoyens semblent penser que la façon dont la taxe scolaire est prélevée et perçue est injuste.

Il est temps de moderniser la façon dont nous finançons notre système d'éducation public. Il faut mettre sur pied un système plus juste et alléger le fardeau fiscal des contribuables. Le gouvernement devrait abandonner l'idée de financer les écoles au moyen des taxes foncières. Le Québec devrait d'ailleurs exercer un rôle plus direct dans la gestion du financement des opérations des écoles.

L'ancien ministre de l'Éducation et actuellement premier ministre du Québec François Legault devrait envisager une hausse de la taxe de vente provinciale d'environ 1 % et diviser équitablement les fonds amassés. Parce qu'il en va du bien commun, et considérant les avantages sociaux et économiques de l'éducation, nous pourrions l'appeler « impôt pour l'éducation ».

Cette taxe couvrirait toute question touchant l'éducation : les frais d'études, les livres, cahiers d'exercices et activités parascolaires...

Aucun élève au Québec ne devrait être privé de quoi que ce soit qui améliore son avenir et, par extension, l'avenir du Québec.

Chris Eustace

[A fairer school taxation system](#) (*The Suburban* - July 21, 2021)

Take a glance at the Resolution on pages 9/10 in the Minutes of the CGTSIM meeting held in December 2020: "Remuneration for the members of the CGTSIM from the Anglophone school boards." It addresses "a delicate and uncomfortable situation for the Management Committee and they are keen to stress the unfair effect... on the governing body." **It's all about money.**

La Cour suprême du Canada vient au Québec **- [The Supreme Court of Canada Comes to Quebec](#)**

(Montreal Gazette, September 1, 2021)

Recent comments made by Pierre Reid, Director General of Elections Quebec, and Chief Justice Richard Wagner of the Supreme Court of Canada are noteworthy. Both have taken initiatives to help educate students on matters dealing with democracy and justice.

Consider: Élections Québec put out a 15-page guide (« [Guide des programmes 2021-2022](#) » - August 30, 2021) with pertinent information on programs with exercises about democracy. Mr. Reid says this is important because according to Quebec's Education Act students serve on student committees and on Governing Boards at the high school level.

He rightly said: "Our young people of today are the citizens of tomorrow."

Meanwhile, we learn from the media that the Supreme Court of Canada will sit in Quebec City in 2022 to make people more aware of how the courts work.

Chief Justice Wagner, in essence, said the initiative will involve activities and provide "opportunities for members of the public, in particular, students... to learn more about their justice system."

The visit next year is the second time the court will sit outside of Ottawa. The last was in Winnipeg in 2019 and one of the cases heard involved which " school services British Columbia was required to make available to its French-speaking community."

Let's review the case as it involves minority-language education rights, which is an issue also at the forefront in Quebec.

For years, the Federation of Francophone parents and the French school board of B.C. complained that chronic underfunding of their elementary and high schools constituted a violation of the Canadian Charter of Rights and Freedoms. They said minority-language education rights were not being respected and, as a result, their children were not being treated fairly.

The Court was informed of long bus journeys, schools without libraries and gymnasiums, or with gymnasiums too small for some sports, and others that are poorly heated where children have to exercise while wearing their coats. Educational programs, including computer and carpentry classes, were offered elsewhere, but absent from their own schools.

Interestingly, parents also argued that the under-funding accelerated the assimilation of Francophones because the situation prompted many parents to choose English-language schools rather than French-language schools for their children, and this jeopardizes the vitality of the Francophone community.

At any rate, after a decade-long struggle, the Court finally ruled that children who study in French in B.C. must receive the same quality of education as those who study in English. All children deserve the same chances of success and ordered the province to pay millions of dollars to eventually build new French schools, fix up old schools and adequately fund school bus transportation.

This brings to mind the claim by some interest groups that our minority-language school system is being violated by school board reform Bill 40. They claim the law is unconstitutional. Presently, the issue is at the courts and a decision is imminent.

Minority-language education rights in B.C. have nothing to do with the situation in Quebec. The issue is not under-funding of English schools; the issue is about a more efficient, effective, and fair system of governance of public education.

In Quebec, our English schools lack nothing, except students, and that's partly because many English-speaking parents choose French-language schools for their children, which contributes to the under-utilization of many English-language schools.

Contrary to what some may think, the Quebec government is not neglecting our system. Recall earlier this year the announcement of a new elementary English school that will replace today's Drummondville Elementary, which is slated to open in 2022.

It will have 13 classrooms, three preschool classes, bright common areas, a new playground, and a double gym that will also be used by the community. Reportedly, Principal Dany Grenon said she's "over the moon" about the news.

Recently, we heard the Lester B. Pearson school board has also been promised funds for a new off-island school.

We should recognize our English schools are in good shape and will remain so partly because of the improved governance (Bill 40) proposed by the Quebec government.

The Quebec government should demand full control and management rights of all the province's schools - French and English. The latter is making a complete mockery of a system that was meant to truly help minority-language education rights.

Faut-il craindre la loi 96 ?

(*Le Devoir*, 25 septembre 2021)

L'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) prétend que « les écoles anglophones craignent d'être fragilisées par le projet de loi 96 ». (*Le Devoir*, 23 septembre).

Essentiellement, la principale inquiétude de l'Association est due à une disposition du projet de loi 96, Loi qui modernise la Charte de la langue française. L'article prévoit que les certificats d'admissibilité à l'éducation en langue anglaise pour les enfants à charge des ressortissants étrangers vivant temporairement au Québec ne s'appliqueront que pour trois ans. Les prolongations ne seront plus possibles.

L'ACSAQ a demandé au gouvernement d'éliminer la disposition totalement en raison des effets potentiels sur l'inscription déjà en déclin dans le système scolaire anglais. Cependant, ce n'est pas le vrai problème.

Examinons ce qui suit : à l'heure actuelle, environ 3100 étudiants possèdent ces certificats temporaires. Entre-temps, plusieurs milliers de parents dont les enfants sont admissibles à l'éducation en anglais ont choisi d'envoyer leurs enfants dans des écoles francophones pour apprendre à mieux parler le français et l'écrire.

Ces parents anglophones comprennent qu'à long terme, cela sera bénéfique pour leurs enfants, la société québécoise et aussi pour renforcer la langue française.

Chris Eustace

Anglophone school board elections: a democratic deficit

(*Sherbrooke Record*, October 4, 2021)

After months of advertising for the three anglophone school board posts for elections held on September 26, voter turnout clearly demonstrates a democratic deficit exists in the elected school board system. All other posts (**about 95 percent**) were acclaimed last year.

Consider these numbers: Commissioner for English Montreal School Board - 9.8 percent; Commissioner for Lester B. Pearson School Board - 9.9 percent.

Out of 43,131 eligible electors, only 3.27 percent bothered to vote for Chairperson of the Sir Wilfrid Laurier School Board.

It should also be noted this is the second back-to-back 7-year mandate for anglophone commissioners, which were designed by law to be 4-year mandates.

No question, the numbers fall short of fulfilling the principles of democracy; they do very little for transparency and accountability in the system.

Les élections des commissions scolaires anglophones : un déficit de démocratie

À la suite des annonces publiées pendant des mois pour les trois postes au sein des commissions scolaires anglophones dans le cadre des élections tenues le 26 septembre, le taux de participation des électeurs révèle clairement qu'il y a déficit de démocratie dans le système des commissions scolaires élues. (Tous les autres postes (**environ 95 %**) ont été comblés par acclamation l'an dernier.)

Tenez compte des chiffres suivants : Commissaire à la Commission scolaire English Montreal - 9,8 % ; Commissaire à la Commission scolaire Lester-B. Pearson - 9,9 %.

Sur 43 131 électeurs admissibles, seulement 3,27 % ont pris la peine de voter pour le poste de président de la Commission scolaire Sir Wilfrid Laurier.

Il faut également noter qu'il s'agit du deuxième mandat successif de sept ans pour les commissaires anglophones, lesquels devaient être, en vertu de la loi, des mandats de quatre ans.

Il va sans dire que ces chiffres ne sont pas à la hauteur des principes de la démocratie – Ils ne font que très peu pour assurer la transparence et la responsabilisation au sein du système scolaire.

PUBLIC NOTICE

Virtual Meeting of the LBPSB Council of Commissioners - October 4, 2021, at 7:30 P.M.

(See video with Chris Eustace at Question Periods: <https://vimeo.com/623652880>)

AGENDA: https://www.lbpsb.qc.ca/eng/council/global/Council%20Agendas/2021-2022%20Agendas/Agenda_Council%20Meeting%2021-22_October%204,%202021.pdf

To: Geneviève Dugré - Secretary General LBPSB

cc: LBPSB community, EPCA, QCGN, QFHSA, QESBA, FCPQ; politicians: Premier Legault, Education, and Finance ministers, president of Treasury Board, Christopher Skeete - Anglo affairs; APPELE-Quebec, Jonathan Goldbloom (lobbyist)

Bcc: Mayors

(Any criticism in this email is leveled at the elected school system, not the administration)

Report/Concerns from member of the public:

1. Question Periods - making a mockery of democracy and complete disrespect of the 'public' - "[Public Rights at LBPSB – Droits du public à la CSLBP](#)".
 2. Lindsay Place High School - Anglophone school board erases Anglophone history - disrespects people who named the school of educator Lindsay Place 59 years ago.
 3. "[Anglophone school board elections - democratic deficit](#)" (*Sherbrooke Record* - October 4, 2021)
 4. LBPSB student commissioners taught the worst form of democracy... Fortunately, Supreme Court judges are coming to Quebec next year. Will include lessons to youth on justice and democracy.
 5. Relations with the French sector - condescending attitude, and in writing, toward French service centres and their directors is not smart.
-



VOTE FOR REAL DEMOCRACY ~~NOV 2020~~

CHRIS EUSTACE

for *CHAIRPERSON*

~~DEC 13 2020~~

? 2021

- > **Retired teacher**; great-grandfather & public education activist
- > **Participated as a volunteer**, (the 'public') at Council (22 yrs), Executive (12 yrs) & Parents' Committee (6 yrs) meetings
- > **Pushed for Black history, Holocaust education** and appreciation of minority contributions
- > **Briefs submitted to National Assembly:** Bill 86,105 & **40** (school board reform); 185 (postponing elections), 12 (school fees) and 21 (secularism) & another Bill 86 (with parents): assnat.qc.ca
- > **Worked with Kids Help Phone** and recognized as a 'Friend of the Court' on the Bill 40 hearings in June, August, September 2020 and April 14-27, 2021

C'est l'heure de la révolution dans notre système scolaire public

- > **DROP** membership to Quebec English School Boards Association (save \$200,000)
- > **Transform LBPSB** from policy maker to service provider
- > **Promote Governing Boards**, not school boards
- > Demand **meaningful consultations**
- > **Think of classrooms**, not \$\$\$ courtrooms \$\$\$
- > **Restore democracy** at public question periods
- > **Revamp the Code of Ethics**
- > **Eliminate** school board secrecy & conflicts of interest
- > Initiate a comprehensive **third party audit on all Council expenses** since 2017
- > English commissioners **salaries to be same** as French directors
- > Eliminate hundreds of oversize classes & **add more physical education**
- > **One tax bill** (municipal & school), could produce savings

PARENTS ARE NOT INCOMPETENT !

Designed by Mauve Mango Creations Inc. ; Authorized by Chris Eustace

514.620.0726 | 514.586.0726 | cgeustace@gmail.com

[/schoolboardcritic](#) | aceteacher.ca

Since February 2020, I have been running for either a director, then chairman of the Pearson board (campaign card below)... Circumstances, as described in this letter, lent itself to the chair being acclaimed...

[Why I withdrew my candidacy for chair of the LBPSB](#) (*The Suburban*, September 1, 2021)

"School board elections are slated for September 26, 2021. Until a few weeks ago, I was running for chairman of the Lester B. Pearson School Board (LBPSB). Here's what happened.

Following my questions on the elections, at the Pearson Council Meeting, on August 12, several factors contributed to an important decision on my part.

I learned that an election for chairman alone would cost the board about \$100,000 or more. This money could be better spent on services directly benefiting our students.

Historically, a small percentage of eligible voters choose to participate at school board elections. Also, there are federal elections occurring within days of the school board elections. It seems likely that many people will choose to vote once only, namely the federal election.

This brings into question whether the results actually represent the will of the people, which makes the whole process questionable. So few people normally vote that the result could be determined by small interest groups.

In any case, the impending decision concerning school board reform Bill 40 is likely to negate any results of the upcoming school board elections, making them irrelevant.

It is for these reasons that on Aug 13, I informed Returning Officer Rosemary Murphy, in writing, of my decision to withdraw my name as a candidate for chairman of the Pearson board.

I hope to persuade the Board to use part of the savings to promote learning of organizations/movements that educate our kids in this troubled world.

I am thinking of the Holocaust Centre, West Island Black Community Association, Indigenous affairs, Islamic Centre of Quebec, Animal welfare and Kids Help Phone. I think about \$3,000 each is a reasonable amount.

Meanwhile, I will continue to take an active interest and voice my opinion, as I have over the past 23 years, on decisions and any affairs affecting student well-being."

QUESTION: What is the Board's reaction to my suggestion? Given the present situation, I think the Pearson community contributes \$3000 towards Indigenous children.

ANSWER: **NO.** **Video:** <https://vimeo.com/623652880>

Chris Eustace
514 620-0726

aceteacher.ca
<https://www.facebook.com/schoolboardcritic>

La majorité silencieuse anglophone - The silent anglophone majority

Je peux comprendre le mécontentement des auteurs des récentes lettres dans *Le Devoir* sur « [La fausse 'paix linguistique'](#) » (29 septembre) et « [Le projet de loi 96](#) » (2 octobre) envers la présidente du Quebec Community Groups Network (QCGN), M^{me} Marlene Jennings, et M. Russell Copeman, directeur général de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ).

Je me souviens des commentaires de M^{me} Jennings concernant le projet de loi 86 des Libéraux qui favorisait les parents et visait la réforme des commissions scolaires : « [Mettez le projet de loi à la poubelle, disent des anglophones](#) » (*Le Devoir*, 15 janvier 2016) et aujourd'hui, l'ACSAQ lutte en cour, aux frais des contribuables, contre la CAQ par rapport au projet de loi 40 visant la réforme des commissions scolaires, une réforme bien pensée du point de vue pédagogique. (Ces deux projets de loi ont été bien reçus par nombre de personnes.)

De toute façon, les organisations susmentionnées font peu pour la « paix linguistique ». D'ailleurs, selon M^{me} Jennings, « Cette bataille n'est pas terminée. »

Le ministre Simon Jolin-Barette a déclaré, de son côté, qu'elles sont en train d'« attiser certaines craintes qui ne sont pas fondées » concernant un projet de loi qui ne cherche qu'à moderniser la Charte de la langue française dans un monde en constante évolution.

De plus, en tant que responsable de la langue française, M. Simon Jolin-Barrette, a souligné : « Nous n'enlevons aucun droit à personne. »

Le QCGN n'est pas raisonnable. Bien sûr, quelques ajustements sont requis, mais le projet de loi 96 ne menace pas la paix sociale et linguistique.

Finalement, pour que ce soit bien clair, rappelons que les porte-paroles du QCGN et de l'ACSAQ n'ont pas été élus par le grand public et, par conséquent, ils ne s'expriment pas au nom de la majorité silencieuse anglophone, laquelle est généralement heureuse de vivre et de travailler au Québec.

Chris Eustace

UNE PRÉOCCUPATION - A CONCERN - \$\$\$\$

La rémunération des commissaires est à l'ordre du jour des réunions de la Commission scolaire Lester-B. Pearson (4 octobre) et de la Commission scolaire English-Montreal (6 octobre). Bien que cela ne soit pas directement lié au projet de loi 96, ceci est source d'une grande inquiétude. En raison du projet de loi 40, les commissaires des commissions scolaires anglophones sont rémunérés des milliers de dollars par année. Cependant, les directeurs des centres de services d'éducation en français ne reçoivent que quelques centaines de dollars par année. Les deux font le même travail. Ceci n'est tout simplement pas juste. Ça suscite la discorde. (Voir le texte en surbrillance jaune aux pages 6 et 7.) Le gouvernement doit résoudre ce problème très bientôt.

Remuneration for commissioners is on the Agenda of the Council meetings of the Lester. B. Pearson School Board (October 4) and the English Montreal School Board (October 6). Although this is not directly connected to Bill 96, there is a major concern regarding this matter. Because of Bill 40, commissioners of English school boards get paid thousands of dollars a year. However, the directors of French education service centers receive a few hundred dollars. Both do the same work. This is not fair. It is causing discord. Look at the yellow highlight on pages 6 and 7. The government must fix this problem very soon.

- END -